



Port de Dieppe, le 22 avril 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Restauration du Pont Colbert : Point sur le chantier

Un peu plus de deux mois après son transfert vers le Cours de Dakar, Ports de Normandie fait le point sur le chantier de restauration du Pont Colbert.

Les travaux sur le pont

Les deux derniers mois ont été consacrés au « déshabillage » du pont : les trottoirs, le pivot (14,5 tonnes), le chevêtre sur lequel repose le tablier, les garde-corps ainsi que les caillebotis ont ainsi été déposés. A cette occasion, nous nous sommes rendu compte que les gardes corps figurant sur la photo ci-dessous, étaient, à l'origine, lorsque le pont n'avait pas de trottoir, situés à l'intérieur des croix de Saint-André. Ils seront donc remis à l'emplacement originel et remplacés par une rampe à hauteur de main, de manière à offrir un repère aux personnes déficientes visuelles.



Les garde-corps du pont Colbert
©F. Thomas – Ports de Normandie

Après ce « déhabillage » complet, les équipes d'Eiffage ont dévéréiné le pont d'1,30m, de sorte que le cocon qui va l'entourer le temps de sa restauration offre moins de prise au vent.

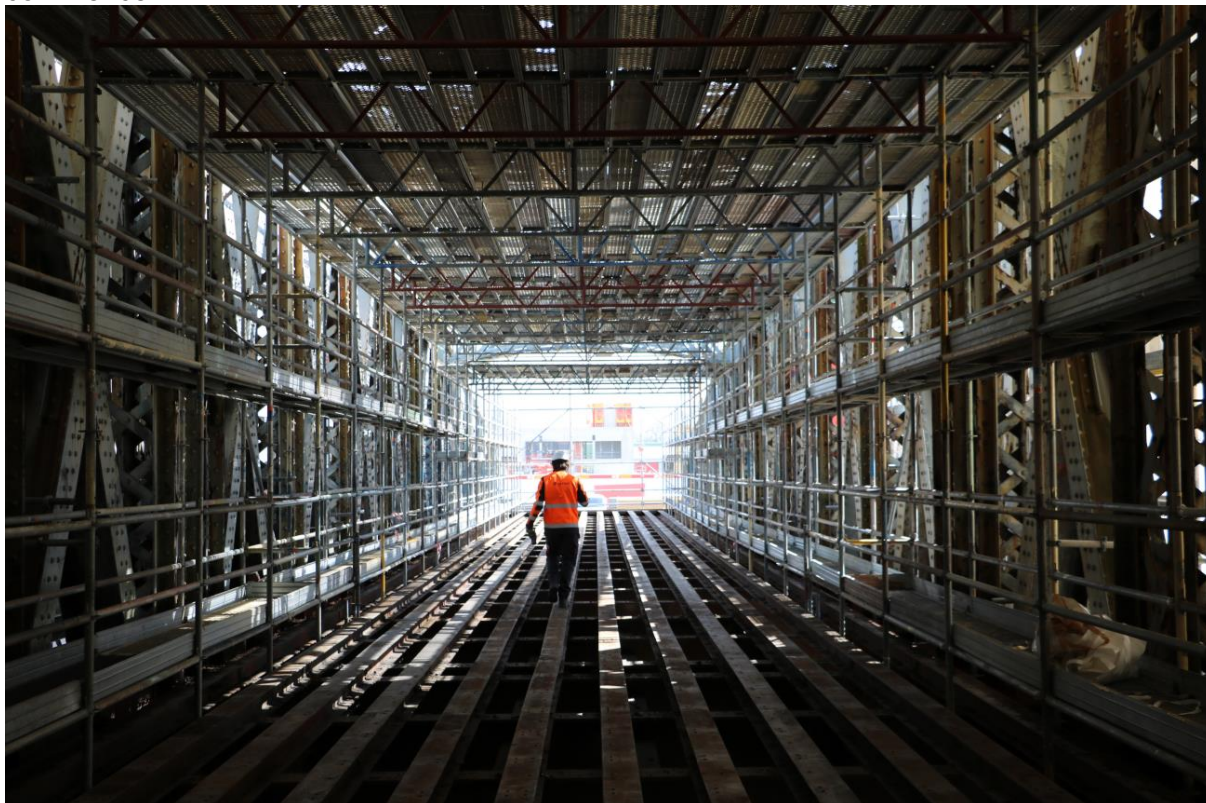


Dévérinage du Pont Colbert avant/après ©F. Thomas – Ports de Normandie

L'installation de l'échafaudage entourant intégralement le pont a débuté (70 % de réalisés à ce jour) ainsi que le « bâchage ». Cette opération, longue et fastidieuse, devrait se poursuivre jusqu'à mi-mai. Pour mémoire, le cocon qui enveloppera le pont doit empêcher toute émanation de plomb et d'amiante. Il sera composé de 2 couches dont une thermo-bâche. L'étanchéité de cette dernière sera vérifiée par l'intermédiaire d'un test de fumée mi-mai. Enfin, une unité de décontamination sera installée afin de permettre aux équipes habilitées d'entrer et sortir du cocon. Le décapage du pont, qui se fera en 3 tranches successives, pourra alors débuter dans la zone 1. Jusqu'à début juin, les équipes procéderont de la manière suivante :

- Lavage puis décapage
- Dépôt d'une couche d'apprêt afin d'éviter que la fleur de rouille ne se développe pendant la phase suivante de restauration

A l'issue de ce décapage, un test d'amiante sera réalisé afin de valider que les équipes de chaudronnerie peuvent intervenir sans risque. Parallèlement, le décapage de la Zone 2 pourra commencer.



Le Pont Colbert sans les caillebotis qui recouvraient son tablier et entouré de son échafaudage ©F. Thomas – Ports de Normandie



Le Pont Colbert entouré de son échafaudage et d'une partie du cocon ©F. Thomas – Ports de Normandie

Les travaux sur la zone de rotation du pont

Afin de pouvoir intervenir sur la zone de rotation, les équipes de Ports de Normandie ont commencé par procéder au retrait du fumier qui isole les canalisations du pont. Eiffage a ensuite déposé les organes de manœuvre : presses de levage et de calage, vérins, chaîne et couronne. Les réseaux d'alimentation en eau et en électricité ont également été consignés.

Ces opérations terminées, les travaux de maçonneries ont débuté le 18 mars dernier : dépôt de tout le pavage, stockage des pavés qui seront réutilisés, dépose du rail circulaire et retrait de l'enduit du mur circulaire. Cette dernière opération a fait apparaître de nombreuses zones à reprendre. A la demande de la Direction Régionale aux Affaires Culturelles (DRAC), les briques constituant ce mur seront laissées apparentes.



Quelques-unes des zones à reprendre sur le mur circulaire de la zone de rotation du pont
©F. Thomas – Ports de Normandie

Enfin, une expertise est en cours afin de savoir si les pierres sur lesquelles repose le rail de rotation peuvent être laissées en l'état ou si elles doivent faire l'objet d'une intervention (retournement ou remplacement).



Les pierres sur lesquelles reposent les rails de rotation du pont ©F. Thomas – Ports de Normandie

Quant au mécanisme, les presses de basculement et de rotation, après avoir été démontées, sont en cours d'expertise afin d'estimer ce qui doit ou non être remplacé ou réparé. La presse de pivot devrait être démontée dans le courant de la semaine prochaine.

Pour mémoire, l'ensemble des travaux de rénovation du mécanisme et des zones de retrait et de manœuvre du pont devrait durer 8 mois.

La salle des machines

Les pompes, la tuyauterie et le réservoir d'eau ont été retirés. Cela sera également le cas, tout prochainement, de l'accumulateur. Ils seront rénovés ou revalorisés dans des filières de recyclage agréées. Pour mémoire le bâtiment de la salle des machines est classé aux Monuments Historiques mais une partie du mécanisme, ajouté ultérieurement, ne l'est pas.

La cabine de manœuvre

Elle devrait être déposée la semaine prochaine et partir en réparation chez un serrurier, les Ateliers Chauvet, situés près de Poitiers. Quant aux organes de commande, c'est la société Hyd&o qui va les restaurer.

La passerelle Colbert

Cet ouvrage, mis en service le 24 janvier, a dû être conçu, préfabriqué et installé sur une durée extrêmement contrainte et répondre aux critères suivants :

- Son poids et ses fondations doivent impérativement être compatibles avec les caractéristiques du quai.
- La manœuvre ne doit pas générer de nuisance sonore pour les riverains.
- La passerelle doit être accessible à tous les publics, en totale sécurité.

L'équipement proposé par Eiffage répond à l'ensemble de ces exigences – il convient de souligner à quel point il s'agit là d'un prototype, véritable opération au sein de l'opération. Le coût pour Ports de Normandie - 1,5 M€ - atteste de la complexité de ce chantier.

En près de trois mois, la passerelle a connu deux pannes. Ce sera toujours trop aux yeux des usagers mais pour un ouvrage de ce type en phase de rodage, avec les contraintes énumérées précédemment, ça n'a rien ni d'étonnant, ni d'inquiétant sur la fiabilité de l'ouvrage.

La première, intervenue le 1er mars, était due à la défaillance du moteur électrique. L'incident a été réparé au plus vite (3 jours et demi) et Eiffage, propriétaire et exploitant de cet ouvrage, dispose désormais en permanence d'un moteur de secours. Quant à la seconde, intervenue la semaine dernière, elle a également permis de mettre en place des mesures correctives pour éviter qu'elle ne se reproduise (modification de la sensibilité des variateurs).

Ports de Normandie présente ses excuses à tous les piétons et cyclistes qui ont subi des retards du fait de ces incidents et les assure de sa très grande vigilance vis-à-vis du fonctionnement de la passerelle. Ils sont invités à recourir à l'application Citykomi pour bénéficier de la meilleure information possible.

Le soutien à l'activité commerciale

Comme les élus de Ports de Normandie s'y étaient engagés, une commission d'indemnisation amiable est en place. Les commerçants qui peuvent démontrer que les travaux ont eu un impact significativement négatif sur leur activité ont désormais la possibilité de constituer un dossier selon un modèle mis à leur disposition. Le règlement et le dossier à remplir sont consultables sur le site dédié au projet :

<https://pontcolbert.portsdenormandie.fr/commission-dindemnisation/>

POUR MEMOIRE : LES ELEMENTS CLEFS DU CHANTIER DE RESTAURATION DU PONT COLBERT

LE PROJET EN BREF

Classé aux Monuments Historiques en 2020 suite à une forte mobilisation citoyenne et à l'engagement des collectivités, le pont Colbert va faire l'objet d'une restauration complète. Sa structure, constituée d'un mélange de fer puddlé d'origine et d'acier d'après-guerre, est très endommagée et va donc être remise en état. Nous allons également rénover sa chaussée et élargir ses trottoirs afin qu'il soit accessible aux personnes à mobilité réduite. Des travaux sur le génie civil sont également prévus : reprise du pavage circulaire de la zone d'effacement du pont, restauration des escaliers, des butées et du couronnement de quai... ainsi qu'une restauration de la cabine de manœuvre et un ravalement de façade du bâtiment des machines. Enfin, l'opération comprend la mise en valeur de l'ouvrage par son éclairage nocturne.

LES GRANDES ETAPES DU CHANTIER

(Les durées ci-dessous ne sont qu'indicatives et non cumulatives)

- Fermeture de la circulation routière sur le Pont Colbert et mise en service de la passerelle piétonne : 24 janvier 2024
- Transfert du Pont vers le Cours de Dakar : du 8 au 10 février 2024
- Mise sous cocon, désamiantage et décapage du Pont : 6 mois
- Réparation de la structure du Pont : 8 mois
- Protection anti-corrosion et peinture du Pont : 3 mois
- Rénovation du mécanisme et des zones de retrait et de manœuvre du Pont : 8 mois
- Rénovation de la cabine de manœuvre : 10 mois
- Ravalement de la façade du bâtiment des machines : 6 mois
- Mise en lumière : 3 mois
- Fin du chantier : mi 2025

LES PARTENAIRES ET LE BUDGET

19.6 M€ sont consacrés à ce projet financé par :

- La Région Normandie : 9,4M€
- Le Département de Seine Maritime : 3,3 M€
- L'Union Européenne (FEDER) : 2 M€
- L'Etat : 4,9 M€

La Ville de Dieppe est un relais essentiel de l'information ainsi que l'interface entre les différents acteurs du projet, les habitants et les commerçants. La Ville a également réalisé plusieurs investissements pour aménager les voiries et réorganiser les circulations. Quant Dieppe Maritime, elle accompagne ce projet à travers Deep Mob.

LES ACTEURS DU CHANTIER

Maître d'ouvrage : Ports de Normandie

Maître d'œuvre : Profractal - Venna Ingénierie - Spielmann & Chirino Architectures

Architecte du patrimoine : Desmont Tricot Architectes Associés

Charpente, mécanismes, réfection de la zone d'effacement, équipements et superstructures : Groupement Eiffage Métal - Lassarat

Mise en lumière : Cegelec SDEM

Réfection du bâtiment de la salle des machines : consultation en cours

+ D'INFOS

Retrouvez toutes les infos sur le chantier, les circuits de déviation et la passerelle piétonne sur pontcolbert.portsdenormandie.fr ou en appelant le 06 17 50 61 90 (numéro mis en place par le Ville de Dieppe).

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 9 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées et 7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gerin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 / 06 23 50 48 99– anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr